



# Le "Tutti"

Bulletin de liaison des adhérents de l'A.R.O.B.

## Edito :

*Bonjour à toutes et à tous.*

*En cette période bien difficile et compliquée, il m'a semblé que nous devions nous rapprocher des choses simples en espérant des jours meilleurs. En reclassant les archives de notre Association, j'ai découvert qu'il existait jusqu'en 1995 un bulletin de liaison pour les adhérents, une sorte de journal d'information avec les annonces des concerts, les comptes-rendus des réunions du Conseil d'Administration, enfin tout ce qui, de près ou de loin, pouvait intéresser les membres de l'A.R.O.B.*

*Vous pourrez lire dans ce nouveau premier numéro le compte rendu de l'Assemblée Générale qui a pu se tenir en réel et non en visio-conférence, un bulletin pour accompagner votre règlement de cotisation 2021, ainsi que quelques informations diverses.*

*Bonne lecture et à très bientôt.*

*Le Président, Denis BOUILLET*

## **Assemblée Générale 2020 de l'AROB du 20 mars 2021**

L'Assemblée Générale de l'A.R.O.B. s'est tenue le samedi 20 mars 2021 à 10 h 00 à la Maison des Sociétés de Belley, mais avec un nombre de participants limité à 10 pour respecter les contraintes sanitaires liées au COVID-19.

Après avoir accueilli les participants, le Président Denis BOUILLET ouvre l'Assemblée Générale en soulignant les conditions très particulières de cette assemblée et de l'année écoulée.

A l'image des autres associations culturelles, l'A.R.O.B. a été plongée dans l'immobilité, mais a quand même réussi l'exploit, avec l'accord des autorités, de réunir 400 personnes pour le concert de Natasha St Pier au mois d'octobre, entre les deux confinements, en partenariat avec le Lion's Club. Ce genre de partenariat pourrait être développé à l'avenir pour l'organisation de manifestations d'importance.

Le Président annonce qu'il ne sera pas procédé à un renouvellement du tiers aujourd'hui exceptionnellement, nous considérerons l'année écoulée comme une année blanche. Il rappelle simplement qu'à la dernière AG, Alain BORIE avait souhaité démissionner du Conseil d'Administration. A ce jour, le conseil se compose de 13 membres dont 3 membres de droit (la Sous-préfète, le Curé de la Cathédrale et l'organiste titulaire), et de 10 membres élus parmi les membres actifs. Les statuts

stipulent un conseil d'au moins 9 membres, nous sommes donc dans le respect de nos règles.

Denis BOUILLET cède la parole au secrétaire Jean-Pierre LAVANDIER qui présente le rapport d'activité.

En 2020, l'A.R.O.B a organisé les manifestations suivantes :

- Participation à la Journée des Associations le 5 septembre à la salle des fêtes.
- Participation aux J.E.P. Journées Européennes du Patrimoine le 20 septembre avec une présentation des instruments à l'orgue de Chœur par Jean-Pierre LAVANDIER, et par Charlotte DUMAS au Grand Orgue, devant un auditoire d'une cinquantaine de personnes.
- Concert de Natasha St Pier à la Cathédrale de Belley le 15 octobre 2020 en association avec le Lion's Club.

Les autres manifestations prévues (Fête de la Musique et Concert de Septembre) ont été annulées en raison des contraintes sanitaires.

Le trésorier Philippe SAVOYET présente ensuite le rapport financier faisant état d'un bilan bénéficiaire se décomposant comme suit :

➤ Recettes :

Cotisations	639,00 €
Subvention de la ville	850,00 €
	Total Recettes : 1.489,00 €

➤ Dépenses :

Frais de fonctionnement	229,09 €
Assurances	290,44 €
Frais des concerts	206,99 €
SACEM	126,74 €
	Total Dépenses : 853,26 €

Résultat de l'exercice 2020 : + 635,74 €.

L'encaisse au 01/01/2021 s'élève à 7.621,88 €, dont 6.986,14 € en compte et 151,85 € en espèces.

Denis BOUILLET reprend la parole pour expliquer que le résultat du concert de Natasha St Pier ne figure pas au bilan financier de 2020. Les dispositions sanitaires ne permettent pas aujourd'hui au Lion's Club d'organiser une réception de remise de chèque en présence des médias.

En ce qui concerne les projets pour 2021, il n'est pas encore possible d'organiser de concerts. On peut espérer que les choses s'améliorent dans la deuxième moitié de l'année, et donc envisager de programmer en septembre 2021 le concert 'Chœur et Orgue' prévu en 2020, si toutefois les choristes ont la possibilité de le préparer à temps. Nous espérons aussi participer à la Fête de la musique et aux Journées Européennes du Patrimoine.

Le prix des cotisations 2021 reste inchangé à 15 € par personne et 22 € pour un couple, et Denis propose d'envoyer aux adhérents le compte-rendu de l'Assemblée Générale, ainsi qu'un bulletin de renouvellement de cotisation pour 2021, accompagné

d'un ticket d'entrée au prix de 5€ pour le concert de septembre. Cette proposition est acceptée.

Il est aussi proposé de revoir notre contrat d'assurance avec la Mutuelle Saint Christophe dont le montant semble trop élevé par rapport à d'autres propositions de service similaire. Nous souhaitons traiter avec un assureur de Belley, une demande de devis est en cours.

Le Président informe l'Assemblée qu'il a récupéré les archives de l'AROB auprès du Père Xavier RENDU. Il a fallu un peu de temps pour effectuer un tri et un classement nécessaires. Il évoque notamment le dossier sur l'historique des démarches concernant les deux orgues depuis le début, où l'on comprend combien l'AROB s'est battue en permanence pour maintenir ces instruments à l'état "jouable".

Les rapports financiers et moraux sont mis aux voix, et le quitus est donné à l'unanimité.

Le Président termine la réunion en demandant à Jean-Pierre LAVANDIER de faire le point sur l'état de fonctionnement des orgues. L'Orgue de Chœur fonctionne bien, malgré un tirant de jeu cassé. Lors de la dernière intervention du facteur Michel JURINE sur le Grand Orgue, l'arrivée d'air du premier clavier qui était déjà inutilisable à cause de nombreuses fuites, a été obturée. Ceci a permis de récupérer de la pression pour les deux autres claviers qui ont ainsi retrouvé une meilleure sonorité.

L'Assemblée se clôture sur un moment convivial, dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

### Renouvellement des cotisations 2021

Même si l'activité culturelle paraît encore réduite en 2021, notre association a besoin de votre soutien. Habituellement, nous profitons de l'A.G. pour régler nos adhésions. Cette année, nous n'avons pu réunir tout le monde comme les autres années, et donc, nous comptons sur chacun de vous pour renouveler votre adhésion et adresser votre chèque à l'ordre de l'AROB à l'adresse suivante : AROB, Mairie de Belley, 01300 BELLEY. (Bulletin joint à ce courrier et tarifs dans le compte-rendu de l'AG).

**Tout adhérent ayant réglé sa cotisation 2021 bénéficiera d'une entrée au prix exceptionnel de 5 € (au lieu de 12 €) pour le concert de septembre 'Chœur et Orgue'.**

### Informations diverses

- ❖ Facebook : Depuis plus d'un an, l'AROB a une page sur Facebook sous le nom 'Association pour le Renouveau des Orgues de Belley' ou tout simplement 'AROB'. C'est notre jeune et talentueuse organiste Charlotte DUMAS qui anime et enrichit cette page de vidéos, de photos et d'informations. Félicitations !

- ❖ Concert Natasha St Pier : Malgré les mesures sanitaires qui ont été rigoureusement appliquées, le concert a pu se dérouler le 15 octobre 2020 dans de bonnes conditions, avec une organisation parfaite et un auditoire heureux de participer à un spectacle au cœur de la tourmente.



- ❖ Le Bureau s'est réuni une première fois en visio-conférence sur Skype le vendredi 12 mars 2021 pour préparer l'AG. Expérience concluante, nous pourrons utiliser ce moyen de communiquer si nécessaire.
- ❖ Nous avons reçu une proposition de concert de l'ensemble BARBARA FURTUNA, un quatuor de voix corses existant depuis 18 ans. D'autres musiciens et groupes nous envoient leur documentation. Nous avons notamment, par le contact de notre vice-président Daniel ROUSSEAU, une proposition d'Alain ROUSSEAU pour un concert 'Trompette et Orgue' avec des œuvres de Bach, Walther, Mouret, Campra et Neruda. Tout va dépendre des possibilités de refaire des manifestations avec public et surtout de l'état de nos orgues....
- ❖ Notre secrétaire et organiste Jean-Pierre LAVANDIER nous avait signalé un tirant de jeu cassé sur l'orgue de Chœur. Aussi, nous sommes allés rendre visite à l'instrument pour effectuer une réparation avec colle et tige filetée. Apparemment, cela avait l'air de tenir, mais qu'en adviendra-t-il sous la fougue de nos organistes !

Voilà quelques nouvelles de votre association ! Bonne lecture et à bientôt.

D.BOUILLET, Le Tutti 04-2021